

Genre du véhicule Voiture de livraison	Marque de fabrique C H E V R O L E T	Type Sportvan Beauville 30 modèle CG31306 (5 places) / (moteur L)	Fiche d'homologation N° CH 3333 04
---	---	---	---------------------------------------

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G M C, Detroit, Michigan (USA)  
 Identification "CG31306" et "CH3333 04" sur la plaquette du constructeur  
"CGL36.." devant le No du châssis  
 Plaquette constr. à l'avant, sous le capot  
 N° du châssis à gauche, dans montant de porte  
 Ident. du moteur "L" à gauche, à l'avant sur la culasse (frappé par l'importateur)  
 Importateur princ. General Motors Suisse SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienna  
 Vehicule homologué prototype      Signes fixes dans code du type CG31306 / CGL36..

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2      Nombre de roues 4  
 Direction mécanique  
 Transmission boîte automatique  
 Nombre de vitesses 3      Entraînement sur roues AR  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.interne,  
avec assistance par dépression,  
AV= soupape de dosage; AR= limiteur  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin séparée

**Moteur**  
 Marque CHEVROLET      Type L  
 Construction V      Temps 4  
 Carburant B      Position avant  
 Retroidiss. eau      Nombre cylindr. 8  
 Alésage 101,6      Course 88,39  
 Cylindrée 5733      CV-impôt 29,20  
 Puissance en CV 165 SAE-net      à t/min 3800  
 Bruit 75 dB/A à t/min 3800  
 Silencieux 1 pot 540x250x140 mm      +)  
 Mesure des gaz OCE = 1,0 % à 500 t/min      \*)  
 Déparasitage OCE = annexe B, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie** fourgon avec fenêtres  
 Nombre de portes 2+1 droite + 1 AR      Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité A r4m \*\*)      Rétroviseur +      2/de chaque côté  
 Cale -      Atteillage -  
 Antivol -  
 Nombre de places t. 5      av. 2      centre -      ar. 3  
**Dimensions**  
 Longueur int. 2150      ext. 5105      Empattements 3175 /  
 Largeur 1320/1790      2019  
 Hauteur 1300      Voie av 1725      ar 1715  
 Porte à faux lat.      Voies av      ar  
av      747  
ar 1000      1183      Braquage g 14500      d 14500

**Poids**  
 avant      arrière      total  
 Poids à vide 1120      1020      2140  
 Charge utile 242      885      1127  
 Poids total 1362      1905      3267  
 Garantie fabr. 3357  
 Dimens. pneus 8.75-16,5      8.75-16,5      (Variantes §)  
 Ply / bar 8 / 3,2      8 / 4,6      voir  
 Charge 1560      2032      remarques)  
 pour V max 135      135

Garantie poids remorquable avec frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids remorquable sans frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids de l'ensemble \_\_\_\_\_  
 Poids remorquable testé \_\_\_\_\_  
 Vitesse maximale selon le constructeur 130 km/h  
 Vitesse maximale testée \_\_\_\_\_ km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule \_\_\_\_\_

Equipement	+)	
Feux de route	HCR H4 (E)	
Feux de croisement	HCR H4 (E)	
Feux de position	SAE IP69 GUIDE 81	
Feux rouges	SAE STIAR 70 GUIDE 81	
Feux stop	id.	
Clignoteurs	av SAE IP 69 GUIDE	ar SAE PIA 69 voir feux rouges
Catadioptrés	av	AV+AR=compl ar I (E)
Feux de gabarit	av	AR=compl.+ ar
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ au centre, en haut dans la porte	
Essuie-glace	2/ balais avec spatule lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY "F" + "A"	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	CHEVROLET Sportvan Beauville 30		
Homologation			
N°	CH	3333 04	
Carrosserie	fourgon avec fenêtres		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	2140	Carburant	B.
Charge utile	1127	CV-impôt	29,20
Poids total	3267	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Mesure des gaz : satisfait aux exigences selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LPEM No 33 529).

\*\*) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes selon OCE art. 23, al. 3bis; des ceintures du type A R4m sont exigées.

+) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position sont équipés de verres blancs;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- les catadioptrés d'origine sont placés trop haut; 2/ I (E) sont montés sur le pare-chocs;
- 2 rétroviseurs rabattables sont montés de chaque côté;
- la sortie de l'échappement est dirigée droit vers l'arrière;
- un dispositif de protection selon OCE art. 23, al. 2 est exigé.

§) A noter dans le permis de circulation:

n'est admis qu'avec les pneus suivants (V/max.)

- GOOD YEAR "Hi-Miler Wide Tread" ou
- FIRESTONE "Transport 500" à partir du No de pneus se terminant par 156 (date de production 15e semaine 1976)
- MICHELIN "8.75-16.5 XCA Tubl. PR 8"

Remplace FH CH 3333 04 du 1.12.1975

Indications permis circulation / pneus

(17.12.1976) (8.9.78)

Lieu et date de l'homologation

Studen, 1.12.75

Homologation fédérale des types de véhicules